

26 juillet 2017

AVIS - DANGER

Hydro-Québec souhaite informer la population, les pêcheurs, les baigneurs, les plaisanciers et les autres utilisateurs de la rivière des Outaouais que le périmètre de sécurité établi au-delà des estacades n'est plus requis et que, conséquemment, la délimitation de la zone de sécurité est revenue à la normale.

Néanmoins, Hydro-Québec souhaite rappeler qu'il est dangereux s'approcher et de naviguer près des estacades du barrage Rocher-Fendu et insiste sur l'importance de respecter les règles de sécurité aux abords de nos installations :

- Ne pas se baigner au pied d'une installation.
- Ne pas s'approcher des installations hydrauliques d'Hydro-Québec.
- Considérez que les risques sont les mêmes qu'à proximité d'une chute d'eau.
- Gardez vos distances.
- Respectez les panneaux de signalisation, les estacades et les clôtures installés.
- Respectez les avis émis par Hydro-Québec.



